cdg43 fonction publique territoriale

Un appui au cœur du territoire

Fiche info

Service Carrières

Avancement de grade / Catégorie B
Moniteur-éducateur et intervenant familial

Date : 03/07/2026

Avancement de grade

Moniteur-éducateur et intervenant familial principal

Conditions d'avancement

Avoir atteint **le 6ème échelon** du grade de moniteur-éducateur

+

au moins **3 ans de services effectifs** dans un corps, cadre d'emplois ou un emploi de catégorie B ou de même niveau

+

examen professionnel

Conditions d'avancement

Au moins **1 an d'ancienneté dans le 8ème échelon** du grade de moniteur-éducateur

+

au moins **5 ans de services effectifs** dans un corps, cadre d'emplois ou un emploi de catégorie B ou de même niveau

Moniteur-éducateur et intervenant familial